DÉFINITION

L'électricité pour la mobilité est utilisée principalement par des véhicules à batterie. Les véhicules 100 % électrique sont désignés BEV – Battery Electric Vehicule.

ORIGINE

67 %

8,5 %



14 %

La production électrique en France provient principalement :

- du nucléaire (67 %)
- des énergies renouvelables (27 %)
 - du gaz (4 %)







Source : chiffres clés de la production d'électricité française - RTE (de 2021 à 2024)

MODE DE DISTRIBUTION

- Recharge sur site ou sur stations publiques
- ➤ Temps de charge variable (30 min à plusieurs heures selon la puissance)

IMPACT FINANCIER*

- 1 Les véhicules électriques coûtent 2 à 3 fois plus cher à l'achat. Aide financière partielle possible via les CEE
- Coût d'installation de la borne de recharge très impactant au-dessus de 250 kVA
- 3 Coût de carburant faible pour recharge sur site
- 4 Maintenance réduite mais avec des délais de gestion de pannes plus importants

Impact en ACV*

-80 % CO₂ eq

Impact en pollution locale

Émissions de Particules fines (PM)



Émissions de NOx (oxydes d'azote)





LES AVANTAGES

- Accès libre aux ZFE
- ✓ Moteur au couple élevé
- Zéro pollution sonore

LES INCONVÉNIENTS

- Dépendance aux métaux rares et impact environnemental d'extraction
- 8 Poids additionnel des batteries pouvant monter à plusieurs tonnes
- Faible maillage en stations publiques (réseau en itinérance)
- Incertitude sur la durée de garantie des batteries